

**Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle**  
**Du vendredi 28 juin 2024**

**EXTRAIT**

Le 28 juin 2024 à 15 H 00, les sociétaires se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au 22 Quai Trichet à Saint Malo, sur convocation régulière du Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale est présidée par Monsieur Richard BEAULIEU.

La feuille de présence est vérifiée puis arrêtée et certifiée exacte par le Bureau qui constate que la réunion se faisant sur deuxième convocation, aucun quorum n'est exigé. L'assemblée peut donc valablement délibérer.

Le Président rappelle alors l'ordre du jour :

- \_\_\_\_\_
- Mouvements d'administrateurs ;
- \_\_\_\_\_

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes qui sont à l'ordre du jour :

**SIXIEME RESOLUTION – Mouvements d'administrateurs**

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des sociétaires prend acte de la démission de Monsieur William CHEVALIER de son mandat d'administrateur.

L'assemblée Générale Ordinaire prend acte de la fin de mandat de Monsieur Grégory METAYER et décide de ne pas le renouveler.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

**SEPTIEME RESOLUTION - Formalités**

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales de publicité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

**CLOTURE**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18H00. De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les membres du bureau.

Le Président de l'Assemblée  
Monsieur Richard BEAULIEU

